

SITE DE L'ÉCLUSE 11 DU VERSANT YONNE, DITE D'EGUILLY (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or
Éguilly
bief 11 du versant Yonne

Dossier IA21003618 réalisé en 2007 revu en 2011

Auteur(s) : Virginie Inguenaud, Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été implicitement construite d'après le modèle fourni en 1811 par l'ingénieur Foucherot, visé en 1812 par l'ingénieur Sutil (Archives départementales de l'Yonne, 3 S 87). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463). Sur des plans des années 1860 (Archives départementales de la Côte-d'Or, SM 22520), rives droite et gauche du bief, échanges d'eau entre les contre-fossés, le canal et l'Armançon. Sur ces mêmes plans, on peut voir que la partie agricole est une écurie et que les jardins se trouvaient rive gauche.

Période(s) principale(s) : 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Dates : 1811 (daté par travaux historiques) / 1879 (daté par travaux historiques)

Auteur(s) de l'oeuvre :

Jacques Foucherot (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source)

Description

La maison éclusière est située sur la rive droite. Extension latérale à usage agricole. Elles sont réunies sous une même toiture de tuiles mécaniques et construites en moellons enduits. Pignon droit : fenêtre rectangulaire et fenêtre sous arc segmentaire (avec encadrement de briques) superposées. Accès au soubassement par quatre portes sur la façade postérieure. Puits à droite.

Éléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon sans chaîne en pierre de taille, enduit

Toit : tuile mécanique

Étages : étage de soubassement, étage en surcroît

Typologie : Maison de type « Foucherot ». Elle se distingue par un plan rectangulaire et une toiture à longs pans, avec un mur gouttereau parallèle au sas de l'écluse. Elle se compose d'une cave qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un étage en surcroît. Les baies du rez-de-chaussée, une porte encadrée par deux fenêtres, sont rectangulaires. A l'étage, au niveau des murs-pignons, elles adoptent une forme en plein-cintre ou semi-circulaire.

Sources documentaires

Bibliographie

- BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie : canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, puits

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble du site d'écluse.

21, Éguilly, lieudit : bief 11 du versant Yonne

N° de l'illustration : 20112103746NUC4AQ

Date : 2011

Auteur : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine